District Drôme Ardèche de Football

COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°8
Réunion du lundi 25/04/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent	X		
LAULAGNET Roselyne	X		
MARLHIN Alexandre		X	
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean Marie	X		
REBOULLET Mathilde		X	
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation			X	
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication		X		

ORDRE DU JOUR

I. **INFORMATIONS DU PRESIDENT**

II. **REGLEMENT FINANCIER**

III. **RECRUDESCENCE DES INCIVILITES : DECISION CONSEIL DE LIGUE : 9 AVRIL 2022**

IV. **3.2.3 RÈGLEMENTS SPORTIFS : ARTICLE 111 : CONVOCATIONS POUR SELECTIONS**

V. **ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT**

VI. **CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARAFOOTBALL A 7 ADAPTE**

VII. **ORGANISATION WEEKEND BENEVOLES A PARIS**

VIII. **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS**

IX. **ARBITRAGE**

X. **PRATIQUE DU FOOTBALL HORS FEDERATION**

XI. **FINALE DES COUPES SENIORS GARCONS ET FILLES**

XII. **POINT RESSOURCES HUMAINES**

XIII. **ORGANISATION DE LA COMMISSION MARKETING**

XIV. **DOTATIONS CLUBS**

XV. **QUESTIONS DIVERSES**

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe l'assemblée que la barre des 27 000 licenciés à été atteinte. Il souligne une nouvelle fois l'implication des bénévoles et des dirigeants de clubs pour organiser une pratique adaptée durant les périodes de restriction sanitaire. Cette continuité de pratique permet d'avoir un nombre de licencié « convenable » lors de cette saison 2021-2022.

Il présente également le projet de refonte des championnats nationaux qui sera présenté en Assemblée Fédérale à Nice le 18 juin prochain.

Il effectue également un retour sur la réunion du secteur IV de l'ANPDF qui s'est déroulée à Nîmes le 23 avril dernier.

Il informe l'assemblée qu'un audit de l'organisation de la LAuRAFoot a été effectuée par un cabinet spécialisé. Il présentera les conclusions de celui-ci et la future nouvelle organisation de l'instance lors du prochain Comité de Direction qui se déroulera le lundi 30 mai.

Un point sur les prochaines invitations des clubs est effectué. La liste des membres du CD qui participeront à ceux-ci est établie.

II. REGLEMENT FINANCIER

À la suite du PV de la LAuRAFoot concernant le règlement financier de la ligue. Il est décidé d'appliquer immédiatement les décisions prises par la commission régionale.

Par ailleurs, le Comité de Direction déplore que les clubs inactifs figurent sur ces PV. Il sera demandé à la LAuRAFoot de ne plus faire figurer les clubs inactifs sur ces documents officiels.

III. RECRUDESCENCE DES INCIVILITES : DECISION CONSEIL DE LIGUE : 9 AVRIL 2022

En raison de la recrudescence des incivilités, le conseil de ligue a décidé lors de sa réunion du 9 avril dernier :

- que les sanctions prévues aux articles 13-1, 13-2, 13-3 et 13-4 lorsque la victime est un officiel seront doublées

- que les sanctions prévues à l'article 13-3 lorsque la victime est un joueur/entraineur/éducateur/dirigeant/personnel médical/spectateur seront doublées lorsque les faits sont commis par un joueur hors rencontre ou par un entraineur/éducateur/dirigeant/personnel médical pendant la rencontre ou hors rencontre

- que les sanctions prévues à l'article 13-4 lorsque la victime est un joueur/entraineur/éducateur/dirigeant/personnel médical/spectateur seront doublées lorsque les faits sont commis par un joueur pendant la rencontre mais hors action de jeu ou hors rencontre, ou par un entraineur/éducateur/dirigeant/personnel médical pendant la rencontre ou hors rencontre

- qu'un retrait de points sera systématiquement appliqué pour toutes les infractions visées ci-dessus, le quantum de ce retrait de points étant à déterminer par la commission régionale de discipline selon la gravité des faits.

À la suite de ces dispositions prises au niveau régional, le Comité de Direction décide de ne pas dupliquer ces mesures au niveau départemental jugeant que celles-ci n'étaient pas adaptées à notre contexte.

Cependant, l'idée d'identifier l'éducateur responsable d'équipe par le port d'un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc est débattue et retenue. Cette disposition pourrait être mise en vigueur dès la saison prochaine.

IV. 3.2.3 RÈGLEMENTS SPORTIFS : ARTICLE 111 : CONVOCATIONS POUR SELECTIONS

Le Président souligne au Comité de Direction l'existence de l'article 111 : convocations pour sélections au sein des règlements sportifs du District. Il rappelle que les modalités de cet article seront mises en application en cas de besoin.

V. ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Le Président informe l'assemblée que la prochaine assemblée générale du District se déroulera le jeudi 8 septembre 2022 au siège du Crédit Agricole à VALENCE. L'ordre du jour de celle-ci sera validé lors du prochain Comité de Direction. Il est débattu la nécessité de faire appel à une société pour mettre en place le vote électronique (boitiers). L'utilisation ou non de ces boitiers de vote sera décidé lors du prochain Comité de Direction.

VI. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PARAFOOTBALL A 7 ADAPTE

P. AUBERT présente l'événement qui se déroulera au stade POMPIDOU et BRIFFAUT de Valence lors du weekend de l'ascension. Une conférence de presse pour l'événement sera organisée le 4 mai 2022.

Nous contribuerons à cet événement qui réunira 400 sportifs par l'intermédiaire de l'arbitrage des rencontres, du suivi médical des sportifs et l'organisation des tables de marques.

VII. ORGANISATION WEEKEND BENEVOLES A PARIS

Le président informe P. BRUYAT (Chef de délégation) et les membres du comité de direction des dernières modalités d'organisation du week-end bénévoles qui se déroulera à Paris les 7 et 8 mai à l'occasion de la finale de la Coupe de France.

VIII. JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS

Afin d'organiser de la meilleure des façons la journée nationale des débutants qui se déroulera le samedi 11 juin à Guilherand-Granges, une réunion commune entre l'équipe technique départementale, la commission des jeunes et la commission marketing sera organisé prochainement.

IX. ARBITRAGE

Tout d'abord, le Comité de Direction remercie Alan LE JEUNE pour les services rendus au District au sein de la commission de l'arbitrage et de la commission d'appel. Le Comité de Direction souhaite à Alan une bonne continuation dans son parcours professionnel

N. BRUNEL informe l'assemblée que Jessy DAUX lui succèdera au sein de la commission de l'arbitrage et de la commission d'appel.

Il informe également de la parution prochaine du PV du Statut de l'Arbitrage qu'il signera en tant que président de la commission de l'arbitrage. En effet, le nouveau président de la commission du statut de l'arbitrage devra être membre du comité de direction. Il devra donc être élu lors de la prochaine assemblée générale.

X. PRATIQUE DU FOOTBALL HORS FEDERATION

Le Président informe avoir pris contact avec les représentants des équipes pratiquants le football hors cadre FFF. Il souligne la volonté de rassembler ces équipes au sein du district. Des discussions sont en cours sur cette thématique. Dans ce cadre, la commission des compétitions propose d'effectuer une refonte des compétitions diversifiés.

XI. FINALE DES COUPES SENIORS GARCONS ET FILLES

Les commissions des compétitions séniors et féminines informent que les finales de coupes se dérouleront à Tournon sur Rhône.

Finales Coupe Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Samedi 4 juin 2022

Finales Coupe Camou WOLF et Drescher TARDY : Dimanche 12 juin 2022

XII. POINT RESSOURCES HUMAINES

Le Président informe qu'A. DAVID quittera ses fonctions de technicien marketing/communication, le mercredi 15 juin 2022. Il sera en congés du vendredi 15 avril au 15 juin inclus.

A la demande du Président, T. FOURNEL présente la nouvelle organisation envisagée pour la saison 2022/2023 au sein du pôle Technique. Ce projet de nouvelle organisation envisagé pour la saison prochaine a été présenté en bureau directeur en amont de ce comité de direction.

XIII. ORGANISATION DE LA COMMISSION MARKETING

À la suite du départ d'A. DAVID depuis le 15 avril 2022. Le Président informe de la réorganisation de la commission marketing dans l'attente d'un futur recrutement.

S. MONTALBANO et V. BRET auront à charge la dimension commerciale tandis que B. BETTON et P. GIRON auront à charge la dimension logistique et matérielle.

XIV. DOTATIONS CLUBS

B. BETTON et P. GIRON informent du montant total de la dotation allouée aux clubs dans le cadre de la finale du Festival Foot U13 Pitch. S. MONTALBANO souhaite que l'ensemble des dotations soit par la suite financé par des partenaires privés.

XV. QUESTIONS DIVERSES

P. AUBERT propose d'effectuer une année de transition supplémentaire pour arriver aux poules à 10 pour les catégories U18 et U15. En effet, le nombre de descente de Ligue risquant d'être trop important, il ne sera pas possible de basculer sur des compétitions à 10 équipes dès la saison prochaine. Le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition.

La commission des compétitions séniors propose de mettre fin aux prolongations pour l'ensemble des coupes Drôme-Ardèche à compter de la saison 2022/2023. Le Comité de Direction décide de se laisser un temps de réflexion. Il décidera lors du prochain Comité de Direction de soumettre ou non ce vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Le Président,
Jean-François VALLET

Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD